



COMPTE-RENDU du Comité Technique Local – 2ème convocation du 18 décembre 2015

Assistait à ce CTL pour FO-DGFIP 79 : Olivier GARNIER

Lecture d'une déclaration liminaire (jointe au CR) expliquant la position intersyndicale quasi unitaire quant au boycott de la première convocation, et dénonçant les suppressions d'emplois à la DGFIP, alors même que le rôle et les missions de notre administration sont partout mis en avant.

En réponse, le DDFiP indique que "l'exercice est difficile", et estime qu'on ne "casse" pas l'outil de lutte contre la fraude, le blanchiment ou les financements de réseaux, en raison des dispositifs législatifs et réglementaires nouveaux, et des outils maintenant mis à la disposition du Contrôle Fiscal (des applications informatiques, data-mining) (et le fait de rémunérer éventuellement les "aviseurs" n'a rien d'une nouveauté, ce que personne n'ignore, et n'était pas le sujet) ; de plus, il indique que les effectifs du Contrôle Fiscal sont préservés, voire renforcés, et ce depuis plusieurs années (ce à quoi FO-DGFIP 79 a rétorqué que 50% des emplois B du P-CE de Bressuire ont été supprimés au cours des "exercices" 2010 et 2011, ce qui a eu des conséquences sur les différentes missions). Le DDFiP rappelle aussi qu'il souhaite renforcer la transversalité de la lutte contre la fraude etc par le partage des informations entre tous les services, et pas seulement ceux directement chargés du Contrôle Fiscal. Bref, "on ne baisse pas la garde". Il n'a pas, cependant, émis de remarque sur la partie conseil aux collectivités, qu'on veut de plus en plus professionnelle et "pointue", mais qui subit les "contractions" de réseau (fermetures, regroupements de postes ou de services) et paie aussi son tribut aux suppressions d'emplois...

Le sujet, récurrent s'il en est, des vacances de postes, qui aggravent encore la situation des agents et des postes et services, est amené par les élus et représentants de la CGT FP 79, comme s'il s'agissait d'une découverte de l'année (ce n'est peut-être quand même pas totalement un hasard si TOUTES les OS réclament depuis des années des recrutements à hauteur des besoins...!) ; le DDFiP ne souhaite pas lier les sujets, ne voulant aborder que celui des suppressions d'emplois. Il ajoute qu'il ne décide pas des recrutements, et affirme que même si le recrutement correspondait au nombre de vacances, cela ne réglerait pas le problème, à cause des règles de gestions, et du fait que certains postes, pourtant offerts à la mutation depuis des années restent non pourvus.

Le DDFiP reconnaît toutefois que nous ne sommes pas une Administration "prioritaire" (c'est le ministre qui l'a déclaré devant le parlement, ainsi que le fait que le Ministère de l'Economie et des Finances, et particulièrement la DGFIP, supportait proportionnellement plus de suppressions d'emplois que d'autres), mais que ce choix a été légitimé par le vote démocratique... FO-DGFIP 79 se permet tout de même de douter que l'anéantissement progressif de la DGFIP et la privatisation rampante de ses missions aient été au programme électoral du président de la République ou de la majorité parlementaire actuels...

1- POUR AVIS

La suppression de 9 emplois nets (- 2 IDIV CN en Direction, + 1A en BDV Niort, - 2 B en Direction, - 1 B à la TPNS, - 1 B au SIP de Melle, - 1 B au SIP de Thouars, - 1 C en Direction, - 1 C à la Trésorerie d'Airvault, - 1 C au SIE de Niort) était soumise au vote du CTL :

Contre : FO-DGFiP
SOLIDAIRES FP
CGT FP
Absents : CFDT
Union UNSA-CFTC

Le redéploiement internes d'emplois pour faire "coller" le TAGERFiP à la réalité, et "stabiliser" les agents ("échange" d'1 B et d'1 C entre les trésoreries de Melle et de Thouars, et d'1 B et d'1 C entre les trésoreries de Brioux sur Boutonne et de Mazière en Gâtine), était aussi soumis au vote :

Abstention : FO-DGFiP
SOLIDAIRES FP
Contre : CGT FP
Absents : CFDT
Union UNSA-CFTC

2- POUR INFORMATION

le transfert au 01/09/2016 du contentieux juridictionnel à la Direction dans le ressort de laquelle se trouve le Tribunal Administratif compétent a été présenté ; cette mission concerne 0,5 ETP réparti sur 4 rédacteurs au sein de notre Direction.

Il n'y a pas d'emploi transféré pour suivre la mission.

3- QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES "HORS CTL"

- les noms des remplaçants des chef de la BDV et du P-CE ont été annoncés ; s'agissant pour le nouveau chef du P-CE d'un "nouveau métier", il bénéficiera d'un accompagnement individualisé, à l'instar de tous les agents changeant de métier (suivi, formation et éventuellement tutorat) ;
- il n'y aura pas d'IDIV CN adjoint au SIE de Niort (en raison de la défection après CAP d'un nouveau promu, priorité ayant été donnée au poste de chef de services) ;
- l'ancienne chef de poste de Moncutant sera chargée de mission en Direction ;
- le sujet de la sécurité et de l'ajustement des mesures prises aux besoins et aux risques a été évoqué ; en réponse, le DDFiP a indiqué que les mesures prises étaient nécessaires au moment où elles ont été prises, et qu'elles sont ou seront évaluées en vue d'être maintenues, pérennisées ou abandonnées (accompagnement des contribuables, accès aux bâtiments, accès aux parkings...). Cette problématique est aussi liée à celle de l'accueil, dont l'organisation fera aussi l'objet de réunions en début d'année 2016 (tout particulièrement pour le CDFiP de Niort). La sécurité fera l'objet d'un CHS-CT en début d'année 2016.
- concernant le site de Melle (serpent de mer de la DSF puis de la DDFiP 79 s'il en est!), le Directeur indique qu'il s'agit d'un sujet d'actualité, le bâtiment actuel n'étant, pour le moins, pas fonctionnel! Il travaille sur le dossier, et souhaite disposer d'une implantation pérenne sur Melle, regroupant le SIP-SIE et la Trésorerie. Sur ce dossier, la Délégation soutient la DDFiP 79.
- arrivant "comme un cheveu sur la soupe", le sujet de l'avenir de la Trésorerie de Mauléon et de ses agents a aussi été évoqué lors du sujet "emplois" par les élus et représentants de la CGT FP 79. Après avoir félicité FO-DGFiP 79 et son Secrétaire Départemental pour son intervention dans la presse (ça nous fait une belle jambe, les félicitations jalouses d'hypocrites), les représentants de la CGT FP 79 ont donc posé la question de la

pérennité du site...! Où étaient-ils, lors du CTL du 3 juillet? Ils auraient mieux fait de lire les CR de ceux qui ont "fait le job", plutôt que d'étaler leur médiocrité et leur pauvreté intellectuelle dans leurs tracts.

Ps : Au fait, "camarades" élus et représentants de la CGT FP 79, puisque vous étiez présents à ces deux convocations du CTL "emplois", quelle conclusion les agents doivent-ils en tirer? Complaisance vis à vis de la Direction?

Ps 2 : Au fait, "camarades" élus et représentants de la CGT FP 79, vous qui "lavez plus blanc que blanc", vous qui êtes les sauveurs de la DGFiP, tout au moins dans sa composante des Deux-Sèvres, véritables vengeurs pourfendant la Direction et écrasant les autres OS "discrète[s]", voire "silencieuse[s]", combien d'emplois avez-vous permis d'épargner, par votre présence à ce CTL, cette année 2015? Et combien de postes ou de services, par exemple, avez-vous permis de maintenir ou de sauver, par votre absence aux autres, cette même année? Complaisance, qui a dit complaisance?

Retrouvez l'additif à ce compte-rendu / billet d'humeur de la période sur notre site internet :

<http://www.fo-dgfip-sd.fr/079/>